

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 17/05/2016



**Lieu** : salle du Temps Libre, stade Cubizolles, Maisons-Alfort

**Date** : le 17/05/2016

### Présents :

**Anne BOISSON** – présidente  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Elsa BOURGUIGNON** – secrétaire  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Bénédicte DAIX** – trésorière  
**Sandrine DE BROUSSE**

**Mariam DICKO**  
**Isabelle DURAND-ZALESKI**  
**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Ivan MOSZER** – vice-président  
**Christine PICARD**  
**Caroline SALLES**

### Absents excusés :

Alix GARNIER (SECEVA)\*  
Alexis JOCH  
Catherine LAROCHE

Jean-François LASSALLE  
Sophie LOUVEL (SECEVA)\*  
Jennifer REY (SECEVA)\*

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Réinscriptions en ligne via Kavalog
2. Organisation logistique des nouvelles inscriptions
3. Comptabilité
4. Communication externe
5. Enquête Poneys
6. Point sur la cavalerie
7. Demande de pension propriétaire
8. Questions diverses

## **1. Réinscriptions en ligne via Kavalog**

Ivan fait un **bilan provisoire** de la mise en place des **réinscriptions en ligne** via Kavalog. L'ouverture des réinscriptions a démarré aujourd'hui mardi 17 mai pour les cavaliers Chevaux des niveaux G7 à G5. Elle se poursuivra jeudi 19 mai pour les cavaliers Chevaux de niveau G4 à G0 et enfin vendredi 20 mai pour tous les cavaliers Poneys. Les jours d'ouverture des inscriptions correspondent aux jours où les enseignants sont les plus disponibles pour répondre aux appels téléphoniques des adhérents rencontrant des difficultés.

Au niveau de la **communication** aux adhérents sur le nouveau système de réinscriptions, l'utilisation du système d'envoi de **mails groupés via Kavalog** ne donne pas entière satisfaction car moins de la moitié des adhérents ont effectivement reçu le mail envoyé, malgré le système mis en place par la société AEXAE : chaque mail est envoyé individuellement pour éviter qu'il ne soit perçu comme un spam par les systèmes de messagerie. AEXAE n'a pour le moment pas d'explication satisfaisante à ce dysfonctionnement. En attendant, Lionel a réactivé l'ancien système utilisé jusqu'à présent pour faire parvenir les mails d'information sur Kavalog à tous les adhérents.

Dans l'ensemble, la **communication** a été efficace grâce aux **mails** envoyés, à l'**affichage** dans l'enceinte de la SHEVA et aux informations données directement par les **enseignants** lors des reprises. On peut donc estimer que tous les adhérents ont bien eu l'information sur le nouveau système mis en place.

Une **période d'essai** pendant laquelle les adhérents pouvaient simuler leur inscription jusqu'avant le paiement a été mise en place pendant environ une semaine avant les inscriptions afin qu'ils puissent se familiariser avec le nouveau processus et vérifier les informations les concernant (adresse, niveau de Galop, etc.). Une notice d'utilisation avec copies d'écran a été préparée pour expliquer de façon détaillée le fonctionnement du nouveau système. Malheureusement, seulement une **petite centaine de personnes**, soit environ 15% des adhérents, ont profité de la période d'essai pour tester le système.

Une **adresse mail spécifique** (shevaweb@sheva.fr) a été mise en place pour recevoir les courriers des adhérents portant spécifiquement sur des **questions d'inscription** et sur le nouvel espace en ligne. Environ 150 mails ont été reçus à cette adresse à ce jour, dont les réponses ont été assurées par Ivan, une grande majorité concernant les adhérents qui ne trouvaient pas leur code d'accès.

Quelques adhérents ont rencontré des **problèmes** au niveau du **paiement** en ligne par **Carte Bleue**. Dans quelques cas, le refus était dû à une demande de paiement en 4 fois sur une Carte Bleue qui expirait afin la fin des 4 prélèvements. Ce point sera à rappeler lors des réinscriptions de l'année prochaine. Pour d'autres, la somme à payer se situait au-dessus de leur plafond maximum autorisé. Enfin, quelques refus proviennent de suspicion de fraude.

Globalement, un **gros travail** de **paramétrage** et de **dialogue** avec AEXAE a été nécessaire pour la mise en place du système, travail qui devrait être bien moindre les années suivantes. Une **documentation** à destination des enseignants et des bénévoles impliqués a été réalisée pour expliquer et pérenniser les règles et méthodes de paramétrage (par ex., définition des niveaux de groupe des cavaliers). AEXAE s'est montré **à l'écoute** et **réactif** à nos demandes mais leur réaction première face à la découverte de bugs et incohérences du système est souvent de penser que l'on n'a pas bien compris, ce qui n'est que rarement le cas.

À ce jour, environ 50 forfaits (inscriptions G7-G5) ont été renouvelés sur une centaine de cavaliers potentiels montant dans ces niveaux.

Après cette semaine initiale d'inscription, un **mail** sera envoyé aux adhérents n'ayant payé qu'un acompte sur leur forfait leur rappelant de ne pas oublier d'apporter à la SHEVA les **deux chèques pour solder** leur compte. Les réductions liées à la prise d'un 2<sup>e</sup> forfait, d'un tarif famille ou personnel de l'ENVA seront déduites du montant des chèques ou donneront lieu à un avoir (ces réductions ne peuvent pas être prises en compte directement par Kavalog lors de l'inscription en ligne).

Pour l'année prochaine, un **point** est à **améliorer** pour les **familles** dont les cavaliers ne montent pas dans des reprises de mêmes tranches de niveaux (G7-G5, G4-G0, Poneys) et donc pour lesquelles les inscriptions ne sont pas ouvertes en même temps. En effet, dans ces cas, l'**acompte initial cumulé** sur tous les forfaits peut être très **élevé** sans que ne soit offerte la possibilité de le payer **en 4 fois sans frais**, car les inscriptions se font des jours différents et chaque acompte individuel est inférieur au seuil défini pour le paiement en 4 fois.

Enfin, d'après AEXAE, la majorité des clubs proposant des forfaits travaillent par **prélèvements** mensuels, une possibilité qui n'a pas été offerte aux adhérents cette année et qui pourrait résoudre la question des acomptes de familles de cavaliers. Le **risque** est le **non-paiement**, un prélèvement pouvant être bloqué, mais c'est probablement un mode de paiement à étudier pour l'année prochaine.

## **2. Organisation logistique des nouvelles inscriptions**

L'inscription des nouveaux adhérents se fera le **samedi 28 mai 2016 à partir de midi**.

Les personnes désirant s'inscrire seront accueillies par deux personnes de la SHEVA à l'entrée de l'écurie A par ordre d'arrivée pour d'abord **vérifier** si une **place** est **libre** dans la/les reprises désirées correspondant à leur niveau. C'est aussi l'occasion de répondre aux **questions générales** concernant le fonctionnement de la SHEVA.

Les personnes ayant obtenu une place dans une reprise iront alors au bureau (2 postes d'inscription sont prévus) pour **effectuer leur inscription** et régler leur forfait. Ils seront **inscrits directement dans Kavalog**. Une **fiche** d'inscription, paramétrée dans Kavalog, qui récapitule les données de l'inscription pour vérification et informe aussi des principaux éléments des Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur de la SHEVA (dont les conditions de remboursement) sera alors **imprimée** et remise aux nouveaux adhérents pour accord et signature. Un double de cette fiche leur sera également fourni.

Pour les cavaliers n'ayant pas pu obtenir de place dans la reprise désirée, une **liste d'attente** sera mise en place pour pouvoir les contacter si une place se libère.

Elsa va rapidement faire circuler un **planning** pour que les bénévoles puissent s'inscrire pour aider aux inscriptions sur des créneaux d'environ 2 heures.

Ivan a déjà préparé un **mémo d'inscription de nouveaux adhérents sur Kavalog** qui résume les différentes étapes et les pièges à éviter pour les personnes qui prendront les inscriptions sur ordinateur.

Enfin, l'état de **remplissage des reprises au 28 mai 2016** sera exporté de Kavalog avant le début des nouvelles inscriptions. Les réinscriptions via Internet seront temporairement suspendues le samedi 28 mai pour éviter tout problème lors de l'inscription des nouveaux adhérents.

### **3. Comptabilité**

Anne a dressé un **bilan rapide de la trésorerie** en comparant les soldes des comptes en banque à la même période d'une année sur l'autre. Au 30 avril 2016, le gain en trésorerie par rapport au 30 avril 2015 est de + 83 500 €.

Cela provient d'une augmentation des recettes déposées en banque : + 42 000 € (+ 32 000 € en provenance des adhérents et + 10 000 € en subvention) accompagnée d'une baisse des dépenses : - 41 500 € correspondant à une baisse sur de nombreux postes : achat chevaux - 23 000 €, entretien - 10 000 €, frais vétérinaires - 9 500 €, informatique - 9 500 €, alimentation chevaux - 7 000 €, salaires - 7 000 €, malgré une augmentation des postes animation + 3 600 €, assurance + 1 200 €, et surtout impôts et taxes + 20 000 € (correspondant au paiement de la TVA).

Anne et Bénédicte n'ont pas revu les **comptables extérieurs** depuis le dernier CA. Cependant, il faut vérifier avec eux que les forfaits pour l'année 2016-2017 qui sont encaissés à partir de mai 2016 sont bien à enregistrer dans Kavalog uniquement, d'où ils seront alors exportés vers un logiciel de comptabilité, et non pas dans EBP. Par ailleurs, les comptables traiteront tous les forfaits adhérents sur un compte unique, sans effectuer au niveau comptable de différence entre les adhérents. Le détail des règlements de chaque adhérent ne sera donc traité qu'au niveau de Kavalog.

### **4. Communication externe**

Marie-Gaëlle a fait la demande auprès de la mairie de **Maisons-Alfort** pour avoir une communication sur l'existence de la SHEVA dans le **journal de la ville**.

Sandrine s'est proposé de coordonner la **distribution de flyers** à des endroits stratégiques, en particulier dans les communes proches de Maisons-Alfort et le long de la ligne 8 du métro. Il reste des flyers de l'année dernière qui seront donc utilisés encore cette année.

Catherine BV, Marie-Gaëlle et Sandrine ont commencé à travailler sur la question d'une mise à jour du **site internet**. En particulier, un outil gratuit de design de sites internet (WIX Website Editor) a été testé.

De façon à s'assurer d'une parfaite **coordination** avec le site existant, développé par Lionel, et les nouvelles **fonctionnalités en ligne** proposées aux adhérents (suivi par Ivan), il a été convenu que le groupe travaillant sur le site internet se réunira avec Lionel et Ivan en juin, une fois la période des inscriptions passée, afin de faire une évaluation des besoins futurs du site et des solutions envisageables (développement maison, prestataire, etc.). La question sera de nouveau abordée au prochain CA après cette réunion.

### **5. Enquête Poneys**

Marie-Gaëlle a présenté le bilan de l'**enquête** réalisée auprès des **parents des cavaliers Poneys**. Cette enquête s'est déroulée en trois temps :

1. un questionnaire a été proposé aux parents en février dont les résultats ont été présentés au dernier CA,
2. des échanges, très bien accueillis, ont eu lieu avec les parents Poneys sur les trois thèmes principaux qui sont ressortis de l'enquête afin de faire remonter des idées concrètes d'amélioration : **confort des accompagnants, convivialité et accueil/encadrement,**

3. Marie Gaëlle, Sandrine, Isabelle, Ivan et Catherine BV se sont réunis pour faire la synthèse des propositions des parents, pour déterminer lesquelles étaient réalisables et classer leur priorité.

Une première constatation est que **beaucoup d'améliorations** demandées par les parents ne demandent **aucun investissement financier**. Il y a également quelques suggestions d'achats **peu onéreux** qui peuvent être facilement effectués. Quelques suggestions demandent des **travaux** beaucoup plus **importants** et seront étudiées **en détail** par Catherine L et Mariam (référénts travaux) avant de fournir des réponses aux parents. Il faut noter qu'un certain nombre d'améliorations demandées bénéficieront également aux cavaliers Chevaux.

Une des questions récurrentes porte sur l'absence d'un **club-house** à la SHEVA où les accompagnants des enfants pourraient attendre pendant les reprises. Toute construction « en dur », où l'électricité est installée, nécessite des autorisations, non seulement de l'ENVA mais aussi de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du fait de sa proximité avec le petit manège (bâtiment inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques), de la ville de Maisons-Alfort, etc. Des **solutions démontables** vont être **explorées**. Il est également envisagé de rendre plus accueillante la sellerie Chevaux pour les parents Poneys malgré un passage important dans cet espace.

Il ressort également de l'enquête une demande d'amélioration de la **tribune du petit manège**, en particulier la réparation du chauffage, l'allongement du banc, voire l'addition d'une deuxième rangée et peut-être la pose d'un vitrage. Une étude sera faite sur ce sujet.

La question de la **porte du petit manège** qui ne fonctionne plus correctement a également été soulevée. La difficulté est qu'il faut deux jours pour réparer l'ossature métallique de la porte, ce qui ne peut pas être fait pendant l'année scolaire. Un devis a déjà été demandé (680 €) et ces travaux seront accomplis cet été pendant la période de fermeture du club.

Il y a également une demande d'aide de la part des parents Poneys autour de la **préparation des poneys**. Une proposition va être faite à des cavaliers Chevaux (minium Galop 4, 15 ans) d'aider les cavaliers Poneys à cette tâche sur des jours et des heures fixes en échange de stages gratuits.

Les parents Poneys sont aussi demandeurs de **stages** organisés **pendant les vacances scolaires** en dehors de l'enceinte de la SHEVA (dont l'activité n'est pas modifiée pendant les vacances). L'idée serait que la SHEVA ait un partenariat ou recommande un autre club, ce qui équivaut à le cautionner. L'idée peut paraître intéressante, mais l'absence de club connu des enseignants de la SHEVA et dont la qualité soit garantie engendre un risque quant à l'image de la SHEVA si le club recommandé déçoit.

## **6. Point sur la cavalerie**

Tous les **chevaux et poneys** qui partent à la **retraite** cette année ont trouvé des lieux d'**accueil sauf Kama** qui nécessite des soins quotidiens assez chers pour un de ses yeux. Une alternative est de lui faire subir une opération d'ablation de son œil. Anne va voir le vétérinaire qui s'occupe du cheval pour confirmer le diagnostic et les options qui en découlent.

## **7. Demande de pension propriétaire**

Un cavalier de longue date de la SHEVA, membre actuel de l'équipe de compétition Amateur et très investi dans l'association, a fait une demande écrite au CA de **location d'un box** pour

mettre un cheval **en pension**. Il faut noter qu'il n'y a actuellement qu'un seul cheval de propriétaire en pension à la SHEVA.

Pour rappel, en plus des 3 espaces de stabulation des poneys, il y a 20 boxes + 2 petits boxes dans l'écurie B et 20 stalles à la SHEVA. Il n'y a pas de possibilité de construire des boxes supplémentaires et donc, si un box est donné à un cheval de propriétaire, un cheval de club est forcément déplacé en stalle. Ceci est techniquement possible car Cédric confirme qu'il y a actuellement trois stalles libres dans les écuries. Cédric précise que pour le bon fonctionnement du club, il faut idéalement 35 chevaux : 11 dans le piquet 1 (débutant), 13 dans le piquet 2 et 11 dans le piquet 3.

La **question** a été **vivement débattue**. Les arguments ont été échangés sur la nécessité d'avoir une politique générale vis-à-vis des propriétaires (le CA a déjà refusé de prendre d'autres chevaux de propriétaire par le passé) ou, au contraire, sur l'importance d'examiner les demandes au cas par cas en fonction des circonstances du moment et de ne pas avoir de règle rigide.

Certains ont argumenté qu'une pension de propriétaire est une opportunité de rentrée d'argent (au tarif actuel, environ 5 600 € pour 10 mois avec des variations selon la litière du cheval – dont il faut néanmoins retrancher, dans le cas qui est débattu, l'achat d'un forfait compétition si la place n'est pas reprise) et que garder des stalles libres n'est pas normal d'un point de vue gestionnaire.

D'autres ont souligné que ce cavalier est très investi à la SHEVA et lui accorder un box est un moyen de garder un bon cavalier qui est toujours prêt à aider à sortir des chevaux, etc. Il portera également les couleurs de la SHEVA en concours ce qui fait de la publicité.

La proposition d'accorder au cavalier un box pour mettre un cheval en pension est mise au vote : 2 contre, 9 pour. La **proposition** est donc **adoptée**.

## **8. Questions diverses**

### **Sol de la carrière couverte**

Il est devenu nécessaire de **renouveler le sol de la carrière couverte** qui n'a pas été changé depuis la construction de la toiture en 2004. Le sol, devenu trop inégal et ayant perdu de ses qualités, est important pour le bien-être et la santé des chevaux de la SHEVA.

Cédric a déjà obtenu un devis de Concept Sol. Pour 38 000 €, l'entreprise enlève les 60-80 tonnes de sol actuel (sable contenant des fibres géotextiles). Le sable sera ensuite donné ce qui évite les coûts de gestion de ce qui est considéré comme un déchet. L'entreprise fera ensuite la couche support et remettra du sable fibré (indispensable). Un arrosage automatique sera également installé le long de la lisse (un arrosage enterré est trop coûteux) ce qui permettra au personnel de la SHEVA de gagner un temps considérable tout au long de l'année.

Il faut noter qu'il n'y a pas de possibilité d'élargir la carrière lors de cette opération, idée envisagée initialement, car ses dimensions sont contraintes par les poteaux profonds supportant la toiture.

Cédric demandera d'autres devis et le choix de l'entreprise sera rapidement arrêté pour pouvoir effectuer l'**opération début juillet**, dès que les chevaux seront au pré.

Anne fait remarquer qu'un certain nombre d'emprunts contractés par la SHEVA viennent de finir ou s'arrêteront l'année prochaine. De plus, les taux d'intérêt sont actuellement très bas, il

est donc décider de **souscrire un emprunt** pour faire face à la dépense de renouvellement du sol de la carrière couverte.

#### **Réunion d'Anne avec le directeur de l'ENVA**

Par manque de temps, le compte-rendu de cette réunion, prévu à l'ordre du jour, n'a pas pu être abordé. Il le sera au prochain CA

#### **Organisation de la fête de fin d'année (journée et soirée du 18 juin 2016)**

Ce point, également prévu à l'ordre du jour, n'a pas pu être abordé en séance plénière par manque de temps. Cependant, l'organisation est bien avancée et il a été convenu de régler les derniers détails par échange de mails.

Le prochain CA se tiendra dans l'enceinte de la SHEVA la première semaine de juillet 2016, après la fin des cours. Sa date sera décidée très prochainement.

La Secrétaire : Elsa BOURGUIGNON

La Présidente : Anne BOISSON